



P.6 Rencontre avec...



P. 4 Une information relayée



P. 5 C'est parti !

## #cesttrifacile

Sur les réseaux sociaux, engagez-vous !

# ÉDITO



Je profite tout d'abord de cette publication pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle et dynamique rentrée 2019.

En septembre, de nouveaux changements s'opèrent inévitablement pour nombre d'entre nous : la fin des vacances d'été, une nouvelle année scolaire pour les plus jeunes, de nouveaux objectifs.

C'est ainsi le bon moment pour rappeler, ou peut être informer certains d'entre vous, sur les bons gestes de tri.

Vous le savez déjà, le mois de mai a sonné le lancement des nouvelles consignes de tri : tous les emballages en plastique se trient désormais !

Ce numéro spécial permet de faire un point à date, suite aux retours que nous avons eu de votre part, aux doutes que certains émettent encore, et aux bonnes pratiques que vous êtes déjà nombreux à avoir adoptées.

Je vous souhaite une bonne lecture, et j'en profite pour remercier chacun des trieurs du territoire du Syndicat Emeraude.

Gérard Lambert-Motte  
Maire du Plessis-Bouchard  
Conseiller Départemental du Val d'Oise  
Président du Syndicat Emeraude

# SOMMAIRE

## ARRÊT SUR IMAGE

● ARRÊT SUR IMAGE .....3

## LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

● NOUVELLES CONSIGNES.....4

● C'EST BIEN PARTI !.....5

● VU DANS LES BACS .....6

## RENCONTRE AVEC

● FLORENCE H., SANOISIENNE .....7



**Emeraude Le Mag** : Publication du Syndicat Emeraude

**Syndicat Emeraude** - 12 rue Marcel Dassault

95130 Le Plessis-Bouchard

www.syndicat-emeraude.com

email : contact@syndicat-emeraude.com

Tel. : 01 34 11 92 92 - Fax. : 01 34 11 92 86



Directeur de publication : Gérard Lambert-Motte

Rédacteur en chef : Rémy Jurion

Rédactrice : Floriane Hurel

Conception & réalisation : Syndicat Emeraude

Impression : Wagram Éditions

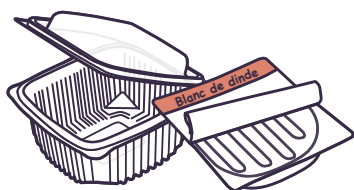
Crédits photos : Syndicat Emeraude, Pixabay, Fotolia, Freepik

# ARRÊT SUR IMAGE

Pour cette édition spéciale, nous souhaitons revoir ensemble les nouvelles consignes de tri. Parce que parfois les images valent plus que les mots, voici un rappel des nouvelles consignes de tri qui concernent votre commune.

## LES PETITS NOUVEAUX DU BACS / BORNES JAUNES

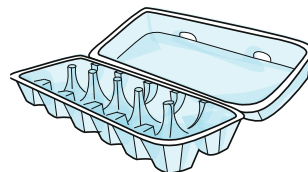
CE QUE JE TRIE EN + DE PUIS MAI 2019



Barquettes en plastique



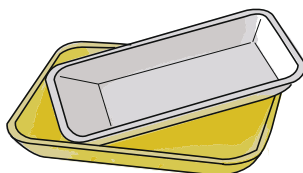
Pots en plastique



Boîtes en plastique



Sacs et films en plastique



Polystyrène



Tubes en plastiques

Depuis le mois de mai c'est simple : tous les emballages en plastique se trient !

Plus de doute possible : si c'est un emballage en plastique, c'est direction le bac jaune ! Ainsi, barquettes en plastique, pots de yaourt, boîtes d'oeufs en plastique, sachets et sacs en plastique, barquettes de viande/poisson en plastique, tubes de cosmétique en plastique .... direction le bac jaune !

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.

PENSEZ AU BAC JAUNE !

# NOUVELLES CONSIGNES

Depuis le mois de mai dernier, le Syndicat Emeraude a mis en place de nouvelles consignes de tri pour l'ensemble des 278 000 habitants du territoire qui le composent. Retour sur ce grand changement qui s'est opéré il y a peu, et analyse des premiers bilans chiffrés.

## L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI, KÉSAKO ?

Depuis le mois de mai c'est un fait, les consignes de tri pour le bac jaune se sont simplifiées au maximum. Désormais tous les emballages et tous les papiers se trient. Une petite révolution, qui balaie les derniers doutes sur certains emballages.

C'est ainsi que le pot de yaourt, la barquette de jambon en plastique, le pot de crème fraîche, la boîte d'œufs en plastique, [...] ou encore les sacs plastiques vont pouvoir à leur tour trouver une seconde vie grâce au recyclage.

**Pour rappel en 2018, un habitant du territoire déposait en moyenne 43,7kg d'emballage dans son bac jaune.**

L'objectif avec ces nouvelles consignes était d'augmenter ce tonnage, et parallèlement de diminuer les quantités collectées dans les bacs d'Ordures Ménagères (bac marron).

## UNE INFORMATION RELAYÉE

Si Emeraude Le mag a été envoyé aux 278 000 habitants du territoire, de nombreuses communes ont permis de relayer l'information via les magazines communaux. Une campagne de communication a également été déployée, sur l'ensemble des camions benne qui circulent sur le territoire, mais également via l'affichage municipal.



Vu sur Sannois



Vu sur Ermont

## Des retombées presse encourageantes

Le Syndicat Emeraude a pu gagner en visibilité grâce à de nombreuses parutions presse ces derniers mois : ainsi, le Parisien 95, l'Echo Le Régional, la Gazette ou encore des émissions de radio ont permis d'appuyer le dispositif.



## DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS !

Les premiers chiffres ont été analysés par le Syndicat Emeraude lors de caractérisations ces dernières semaines.

Il s'agit d'analyses opérées aléatoirement sur des bennes en centre de tri, où le contenu d'une benne d'emballages est scrupuleusement détaillé.

On y note alors les tonnages des différents types d'emballages, mais également les principales erreurs de tri.

Il en est ressorti que chaque habitant a revalorisé + 1,48kg de plus que l'année dernière

**UN BEL EFFORT QUI MÉRITE D'ÊTRE FÉLICITÉ !**

# C'EST BIEN PARTI !

## VOTRE IMPLICATION

Grâce à l'implication en amont des équipes du Syndicat Emeraude, mais également des prestataires qui ont œuvré pour cette mise en place (remplacement par anticipation de 13 000 bacs jaunes qui seraient devenus trop petits par un de taille supérieure), les habitants peuvent trier toujours plus d'emballages.

Une petite révolution qui n'a de sens que grâce à l'implication de chacun des 278 000 habitants du territoire.

*Le Syndicat Emeraude est très confiant quant à la suite des opérations, et très fier de l'implication des trieurs du territoire.*



## UN PROBLÈME DE BAC ?

Si votre bac jaune de 80 litres n'a toujours pas été remplacé, contactez-nous au plus vite afin que le nécessaire soit fait. **Vous êtes prioritaire.**

Si votre bac est devenu trop petit, n'hésitez pas à contacter les équipes techniques du Syndicat Emeraude pour procéder au remplacement de votre bac par un volume plus grand.

Un seul numéro :  
**01 34 11 92 92**



## LE PETIT AUTOCOLLANT ...

**Durant l'été, les équipes du Syndicat Emeraude passent vos bacs jaunes à la loupe !**

Certains secteurs, sélectionnés de façon aléatoire, sont ainsi inspectés afin de vérifier que les nouvelles consignes de tri sont bien intégrées dans le geste de tri. Ce travail permet également aux équipes de s'assurer que les nouvelles étiquettes ont bien été collées sur le bac. C'est aussi un moyen opérationnel de constater **les principales erreurs de tri qui perdurent**, et quelles sont les conséquences directes des consignes sur les gestes de chacun.

Un moyen pour le Syndicat de répondre au mieux aux freins rencontrés par les habitants sur le territoire. De façon plus directe : **si vous êtes plusieurs à faire une erreur, c'est que nous avons besoin d'ajuster nos messages qui manquent de clarté !**

Enfin, ce travail réalisé juste avant le passage du camion de collecte (en général entre 4h et 8h du matin), a pour vocation de féliciter les trieurs qui, selon les déchets qui figurent dans le bac le jour du contrôle, ont bien intégré les nouvelles consignes.

## BILAN CHIFFRÉ :

À ce jour, les équipes ont déjà inspecté **1 947 bacs** sur différentes communes : Margency, Deuil-La Barre, Franconville, Groslay, Montigny-les-Cormeilles et Sannois.

Sur l'ensemble des bacs, **55%** avaient déjà intégré les nouvelles consignes de tri !  
**Pour cela, on vous dit merci, tout simplement !**



# VU DANS LES BACS

## LES ERREURS LES PLUS RÉCURRENTES

Fort de ces premiers mois d'observation, le Syndicat Emeraude souhaite revenir sur les erreurs majeures sur les nouvelles consignes de tri. Que ce soit par échanges téléphoniques, ou via les opérations de suivi sur le terrain, ce numéro spécial permet de faire le point sur les interrogations laissées en suspens.

### LES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Surprenant mais bien réel, vous êtes encore nombreux à déposer dans votre bac jaune des sacs remplis d'ordures ménagères...

Sachez que les agents de collecte sont en droit de laisser votre bac plein sur le trottoir, pour mauvais tri. Vous retrouvez donc en fin de journée un bac plein, et souvent scotché avec un message "Erreur de tri"...

=> Les sacs d'ordures ménagères, c'est direction le bac marron !

### LES DÉCHETS IMBRIQUÉS

Que ce soit la pile de yaourts que l'on entasse les uns dans les autres, le carton que l'on fourre dans une boîte de conserve ou encore le sac de fast-food\* avec tous les emballages imbriqués... ces déchets malheureusement ne pourront pas être correctement valorisés puisqu'en centre de tri les machines ne sont pas en capacité de les extraire les uns des autres dans le but de les recycler..

**On arrête donc tout de suite de les imbriquer pour leur permettre d'être recyclés, et on les jette en vrac dans le bac !**

\* *restauration rapide*

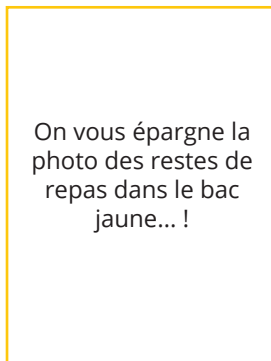
### LES ERREURS RESTANTES



Textiles

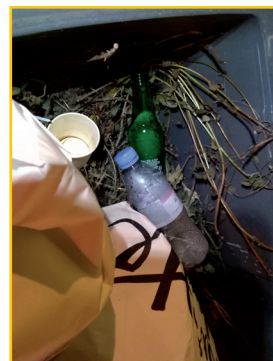


Plastiques  
(non-emballage)



On vous épargne la photo des restes de repas dans le bac jaune... !

Restes de repas



Végétaux

# RENCONTRE AVEC ...

## FLORENCE, SANOISIENNE ET TRIEUSE AVERTIE

Le Syndicat Emeraude reçoit quotidiennement de nombreux appels : un incident sur la collecte, un problème de bac cassé, une question à aborder sur le tri... Parmi ces nombreux appels, celui de Florence H., habitante de la commune de Sannois, a retenu l'attention de la rédaction... Rencontre avec une habitante pour qui le tri est totalement ancré dans le quotidien !

Florence est une mère de famille habitant sur la commune de Sannois. Trieuse avertie, elle a pris connaissance de l'extension des nouvelles consignes de tri en lisant le dernier numéro d'Emeraude Le Mag.

Depuis mai dernier, c'est avec conviction qu'elle jette désormais tous les emballages en plastique dans son bac jaune. Et qu'elle observe attentivement l'application de ces nouvelles règles par chacun des membres de sa famille !

**« Ce n'est vraiment pas sorcier de trier ses déchets, c'est le moins que l'on puisse faire ! »**



© Photo personnelle

Au-delà des gestes de tri quotidien, la famille parvient à réduire le poids de son bac jaune grâce à des habitudes qui ont leur importance.

## ELLE PREND CONTACT AVEC LE SYNDICAT EMERAUDE ...

En juillet dernier, Florence contacte le Syndicat Emeraude. Cela fait déjà deux mois que les nouvelles consignes sont mises en place, et le bilan est plus que positif : son bac d'ordures ménagères est complètement délaissé !

**« Avant ces nouvelles consignes de tri, on utilisait le bac des ordures ménagères uniquement pour les quelques plastiques restants ; pot de yaourts, barquettes de polystyrène... Désormais, ils rejoignent les autres emballages dans le bac jaune !**

C'est ainsi que depuis mai dernier, le bac des ordures ménagères reste vide.

**« On essaye de faire du mieux que l'on peut, on consomme un minimum d'emballages afin de préserver les ressources naturelles. On pense à nos enfants et aux générations futures, c'est effrayant tout ce qu'on entend sur l'avenir de la planète ! »**

## QUID DES RESTES ALIMENTAIRES ?

**Nous n'en avons finalement que très peu; j'ai appris plus jeune à accommoder les restes d'une autre façon. Pour les dernières épluchures, c'est facile, on les composte, on nourrit même les poules du voisin avec les quelques restes de repas ! »**

Des gestes de tri qui sont rapidement assimilés dans une famille pour laquelle trier semble comme une évidence.

À leur échelle, Florence et sa famille modifient leur mode de consommation. Pour preuve, leur lessive maison et autres produits d'entretien réalisés par Florence elle-même. Des gestes qui lui semblent simples, peu contraignants, et qui minimisent le nombre d'emballages du quotidien.

**Le Syndicat Emeraude remercie Florence et sa famille, et plus globalement tous les bons trieurs du territoire qui ont rapidement intégré les nouvelles consignes de tri.**

# Forum du

2ème  
édition !

# Zéro-Déchet

Le samedi 23 Novembre 2019

Réservez  
la date !

*Des ateliers variés*

Création  
d'instruments  
de musique

Création de  
décorations  
de Noël

Conférence sur  
l'obsolescence  
programmée

Food truck et vente de bières, 100% locaux

Visite d'appartement "Zéro-Déchet"

Vente de composteurs

Et plus encore ...

À partir de 10h



**Centre Culturel Jacques Templier**  
5 Rue Pierre Brossolette,  
95130 Le Plessis-Bouchard

Restez informés  
sur nos réseaux !

